



« On ne peut pas ne pas communiquer » – Paul Watzlawick

Cette affirmation prend tout son sens pour la Ville de Lac-Mégantic qui est à la recherche de talents pour combler la fonction :

AGENTE – AGENT DE COMMUNICATION

(affectation temporaire, temps partiel de 3 jours/semaine prévue jusqu'en septembre 2020)

Une opportunité de contribuer aux activités de communication d'une ville en pleine relance.

Un défi professionnel stimulant et qui permet de concilier travail et vie personnelle.

Sous la supervision de la personne responsable des communications, la personne participe à la mise en œuvre des objectifs de communication de la Ville en générale et de son Bureau de reconstruction en particulier. Elle collabore à la mise en place de stratégies de communication cohérentes afin de permettre à la Ville d'atteindre ses objectifs en cette matière. Elle prépare certaines communications écrites internes et externes. Elle soutient l'organisation et la réalisation d'activités de participation citoyenne. Finalement, elle effectue la mise à jour des différents sites web de la Ville.

Formation et expériences

Formation universitaire ou collégiale en communications

Expérience d'au moins trois (3) ans à des fonctions similaires

Expérience en milieu municipal constitue un atout

Toute autre combinaison de formation et d'expérience pourra être considérée

Connaissances spécifiques

Maîtrise des applications informatiques de la suite Office.

Maîtrise parfaite du français, autant à l'écrit, qu'à l'oral

Bilinguisme (français/anglais) constitue un atout

Compétences organisationnelles et spécifiques

Sens du service public et de l'éthique

Capacité à faire preuve de créativité et sens de l'innovation

Sens des priorités

Capacité démontrée pour les communications organisationnelles et interpersonnelles

Capacité à travailler en équipe

Autres exigences

La personne possède un permis de conduire valide et doit pouvoir se déplacer sur tout le territoire de la Ville et à l'extérieur, au besoin.

Pour plus de détails sur cette offre et le profil de poste, consulter le site suivant :

<http://www.ville.lac-megantic.qc.ca/emplois>

Les personnes intéressées sont invitées à postuler au plus tard le **jeudi 25 octobre 2018, à 16 :00 heures** en nous faisant parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation à :

Par courrier : Ville de Lac-Mégantic
Direction générale
« Concours agent/agente de communication »
5527, rue Frontenac
Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H6

Par courriel : direction.generale@ville.lac-megantic.qc.ca

Par télécopieur : (819) 583-5920

Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Nous souscrivons au principe de l'accès à l'égalité en emploi. Les candidatures des minorités visibles, des minorités ethniques, des autochtones, des personnes handicapées et des femmes sont encouragées. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.